



L'association APRÉMIS recherche UN.E ÉDUCATEUR.TRICE. SPÉCIALISÉ.E (F/H) En CDD de remplacement Pour le Service Réparation Pénale Mineurs Du Pôle SOCIO JUDICIAIRE

L'APRÉMIS

L'APRÉMIS est une association d'insertion installée dans le département de la Somme. Elle lutte contre les exclusions et accompagne les personnes en situation de fragilités, en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de laïcité, de respect des personnes et d'accès à la citoyenneté.

Elle accompagne aujourd'hui près de 10 000 personnes dans l'hébergement, l'accès ou le maintien dans le logement, la lutte contre la précarité énergétique, l'insertion professionnelle ou la prévention de la récidive.

Le Pôle Accompagnement Socio-Judiciaire regroupe un Service de Placement Extérieur (détenus en aménagement de peine), un Service Contrôle Judiciaire Probatoire à Placement (auteurs de violences conjugales en pré et post-sentenciel), un Service Réparation Pénale Mineurs (RPM) et un Service Relais Enfants Parents (REP).

<u>Les missions du RPM</u> se définissent par la mise en œuvre des mesures de réparation pénale à l'égard des mineurs dans le cadre d'un mandat judiciaire. Elles consistent à mener un travail éducatif auprès des jeunes pris en charge par le biais d'une évaluation de la situation personnelle, familiale et social du jeune afin de les accompagner dans la prise de conscience et les conséquences de leur passage à l'acte en vue de prévenir un risque de récidive.

Dans le cadre de cette activité, l'association recherche un.e éducateur.trice qui intégrera une équipe de professionnels, composée de deux travailleurs sociaux, deux secrétaires dans le cadre d'un CDD de remplacement. Il/Elle sera placé.e sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe de service du pôle.

Les missions :

- Mettre en place les mesures judiciaires qui vous seront confiées.
- Accompagner les mineurs dans un travail de réflexion autour du passage à l'acte délictuel
- Rédiger des rapports de fin de mesure à destination du magistrat retraçant le contenu de la mesure de réparation et l'évolution du mineur tout au long de l'accompagnement

Compétences identifiées :

- Capacité à mener un entretien éducatif
- Capacité relationnelle et rédactionnelle
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à rendre compte de son action
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Capacité à se positionner dans un cadre judiciaire



Détails :

Lieu de travail	Amiens (avec déplacement régulier sur l'antenne d'Abbeville)
Contrat	Temps plein - CDD de remplacement (minimum 3 mois, avec renouvellemen
	possible) – à pourvoir dès que possible
Durée hebdomadaire	35 h par semaine, modulation des horaires possibles selon accords sur le temps
	de travail ; 3 semaines de congés conventionnels s'ajoutant aux 5 semaines de
	congés annuels, RTT possibles
Rémunération	Selon ancienneté et les accords collectifs de travail applicables dans les CHRS et
	les services d'insertion pour adultes (IDCC : 0783) – groupe V – expérience d'au
	moins 1 an - à partir de 2220 € brut selon l'ancienneté dont indemnité SEGUR
Divers	Permis B exigé

Profil souhaité:

- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé exigé
- Expérience dans le champ de la protection de l'Enfance (en particulier auprès d'adolescents) souhaitée
- Toute expérience auprès d'un public placé sous-main de justice serait un plus

Pour candidater:

Nous vous remercions de nous adresser un CV et une lettre de motivation par mail à l'attention de Monsieur Emmanuel GALL, Directeur du Pôle Socio-Judiciaire : emmanuel.gall@apremis.fr